

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 18 novembre 2025
Procès-verbal n°10

Président de séance : M. Philippe BARRITAULT
Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU
MM. Frédéric TURBEAU et Christian SAVIGNY
Excusé : M. Christian DUVERGER

Le PV n° 9 de la saison 2025-2026 est adopté sans modification

Saison 2025-2026 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS

Catégorie	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	A jouer le
U17/U16	Brassage	A	6	22/11/2025	54780438	GJ Dissay Beaumont (1)	/ Mirebeau (1)	Coupe Gambardella Finale Régionale	29/11/2025
U15	Brassage	C	4	08/11/2025	54791130	Vivonne (1)	/ GJ Dissay Beaumont (1)	arrêté municipal	29/11/2025
U13	Brassage	D		08/11/2025	54913649	Vivonne (1)	/ GJ Espoir Sud Poitiers (4)	arrêté municipal	29/11/2025

UNE SEULE DATE : LE 30 NOVEMBRE 2025

La Commission rappelle que les éléments suivants sont des critères incontournables, qui comme son nom l'indique, sont obligatoires pour être éligibles au classement du Challenge Départemental Jeunes.

1) PEF

L'engagement est à effectuer sur Footclubs.

« Pojet Clubs » → « Développer son club » → « Projet éducatif » → « Programme Educatif Fédéral »

2) Les Défis sportifs

Les documents ont été transmis par mail

3) L'organigramme

Le document a été transmis par mail.

4) Date limite engagement Futsal

CHAMPIONNAT U18/U17

FORFAIT

Match n°54785455 : GJ VVM Chauvigny (4) – Buxerolles (3) du 15/11/25 en poule B

1^{er} forfait de l'équipe de Buxerolles (3) (sans déplacement)

Courriel du club de Buxerolles indiquant le forfait général de son équipe.

Amende de 39€ (3 x 13€) au club de Buxerolles.

Remarque : s'agissant d'un forfait général de l'équipe de Buxerolles (3), veuillez noter que les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

CHALLENGE U18/U17

Règlement : Article 2 – Organisation de la compétition

« Toutefois, une seule équipe par club ne pourra participer à la seconde phase (huitième de finale), le cas échéant, il sera si nécessaire procédé à un repêchage d'un meilleur deuxième »

L'équipe de Migné Auxances (2) en poule E étant déjà qualifiée aux points (1^{er} de sa poule avec 9 points), l'équipe de Migné Auxances (3) en poule B ne peut pas participer aux huitièmes de finale et sera reversée en Consolante U17.

Equipes qualifiées Challenge U17/U18

Poule	1er de la poule	Poule	Meilleurs 2e
A	Châtellerault Portugais (1)	A	Mirebeau 1
B	Jaunay Marigny 1		
C	GJ Avenir 86 (2)		
D	GJ Dissay Beaumont (2)	D	GJ Montasèvres (2)
E	Migné Auxances (2)	E	Poitiers Baroc (1)
F	Neuville (3)	F	Buxerolles 2
G	GJ VVM Chauvigny (4)	G	GJ Val de Clouère (1)
H	Vouneuil Béruges (1)		
I	Montmorillon (2)		
J	St Benoit/Ligugé (1)		GJ Val de Vonne(1)

Liste des équipes reversées en Consolante U17

poule	Equipes		Equipes
A	Availles/Cenon/Bonneuil/Vouneuil (1)	F	Poitiers CEP (1)
A	GJ Avenir 86 (2)	G	Montmorillon (3)
B	Migné Auxances (3)	H	GJ Sud Haut Poitou (1)
B	GJ Dissay Beaumont (1)	H	St Benoit Ligugé (2)
B	Poitiers Asac (1)	I	GJ VVM Chauvigny (3)
C	GJ Antoigné Ingrandes (1)	I	GJ 3 Vallées 86 (1)
D	Naintré (1)	J	GJ Foot Sud 86 (1)
E	GJ Montasèvres (1)	J	Valence OC-Vivonne (1)
E	GJ Cap Haut Poitou (1)		

Compte tenu du nombre d'équipes reversées en Consolante, la Commission décide d'effectuer **un tour préliminaire le samedi 29 novembre 2025**

Tirage tour Préliminaire Consolante U17 samedi 29 novembre 2025

	Equipe 1	Equipe 2
1	GJ Cap Haut Poitou (1)	GJ Avenir 86 (2)

CHAMPIONNAT U17/U16

Match N° 54780427 : GJ Antoigné Ingrandes (1) – Châtellerault Portugais (1) du 08/11/25 en U16/U17 poule A

Courriel de M. Mamadou SISSOKO.

En raison d'une erreur administrative sur le lieu de la rencontre, les frais de déplacement de M. Mamadou SISSOKO (soit 41,92€), arbitre officiel de la rencontre, et ceux de son accompagnateur M.Philip RENOUX (50,84€) seront à la charge du District.

FORFAIT

Match n°54777259 : GJ Avenir 86 (2) – GJ Val de Vonne (1) du 08/11/25 en poule B

1^{er} forfait de l'équipe de GJ Avenir 86 (2) (sans déplacement de GJ Val de Vonne (1))

Amende de 13€ au club de GJ Avenir 86

CHAMPIONNAT U15

FORFAIT

Match n°54780344 : Availles/Bonneuil/Cenon/Vouneuil (1) – UCSE/Thuré Besse/Colombiers (2) du 08/11/25 en poule B

2^{ème} forfait de l'équipe de UCSE/Thuré Besse/Colombiers (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de UCSE

Match n°54780350 : GJ Avenir 86 (2) – Neuville (2) du 15/11/25 en poule B

1^{er} forfait de l'équipe de GJ Avenir 86 (2) (sans déplacement de Neuville (2))

Amende de 13€ au club de GJ Avenir 86.

CHAMPIONNAT U15 à 8

Au 13 octobre, deux équipes été engagées : Availles/Bonneuil/Vouneuil/Cenon et Châtelleraut Portugais

Depuis, le 23 octobre, demande d'engagement de l'entente UCSE Thuré-Besse Colombiers (2) pour la phase 2.

Un calendrier sera donc organisé en deuxième phase pour ces trois équipes ainsi que pour les autres équipes qui s'engageraient **jusqu'au 20 décembre 2025**

CHALLENGE U15

Liste des équipes qualifiées en challenge U15

Poule	1er de la poule	Poule	Meilleur 2ème
A	ASM.SAMMARCOLLES.NORD VIENNE (1)	A	LOUDUN (1)
B	GJ DISSAY BEAUMONT (2)		
C	MIREBEAU (1)	C	GJ AVENIR 86 (1)
D	NIEUIL L'ESPOIR.MIGNALOUX (1)	D	GJ FOOT SUD 86 (1)
E	GJ VVM CHAUVIGNY (2)		
F	POITIERS CEP (1)	F	MIGNE AUXANCES (2)
G	BUXEROLLES (2)		
H	CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)		
I	NEUVILLE (2)	I	GJ SUD HAUT POITOU (1)
J	VOUNEUIL BERUGES (1)		
K	MONTMORILLON.GJ 3 VALLEES (2)		

Liste des équipes reversées en Consolante U15

poule	Equipe 1	poule	Equipe 2
A	GJ Avenir 86 (2)	G	Ligugé St Benoît (2)
B	Chass.St Georges (1)	G	Migné Auxances 3
B	GJ Montasèvres (2)	H	GJ Antoigné Ingrandes 1
B	Jaunay Marigny (1)	H	Naintré 1
C	Availles/Bonneuil/Cenon/Vouneuil (1)	H	UCSE/Thuré/Colombiers (1)
C	GJ Coussay S P 1	I	GJ Cap Haut Poitou (1)
D	GJ Val de Clouère (1)	I	Vouneuil Béruges (2)
D	Vivonne Biard (1)	J	GJ Espoir Sud Poitiers (3)
E	GJ Montasèvres (1)	J	GJ Val de Vonne 2
E	Gj 3 Vallées 86 (1)	J	Valence en Poitou 1
E	Poitiers CEP (2)	K	St Savin Vicq. (1)
F	Ligugé St Benoît (1)	K	GJ VVMChauvigny (3)
F	Poitiers ASAC (2)	K	Valdivienne (1)

Compte tenu du nombre d'équipes reversées en Consolante, la Commission décide d'effectuer **un tour préliminaire le samedi 29 novembre 2025**

Tirage tour Préliminaire Consolante U15

samedi 29 novembre 2025

	Equipe 1		Equipe 2
1	GJ Avenir 86 (2)	/	Jaunay Marigny (1)
2	Chasseneuil St Georges (1)	/	GJ Montasèvres (1)
3	Migné Auxances (3)	/	GJ Espoir Sud Poitiers (3)
4	Valdivienne (1)	/	GJ Val de Clouère (1)
5	Ligugé St Benoît (2)	/	GJ VVM Chauvigny (3)
6	Poitiers CEP (2)	/	Ligugé St Benoît (1)
7	GJ Montasèvres (2)	/	Vouneuil Béruges (2)
8	UCSE Thuré Colombiers (1)	/	GJ Cap Haut Poitou (1)
9	Poitiers ASAC(2)	/	St Savin Vicq (1)
10	GJ Antoigné Ingrandes (1)	/	GJ Coussay S.P (1)

6 exempts : Naintré (1), Valence en Poitou (1) , Vivonne Biard (1), Gj 3 Vallées (1),
GJ Val de Vonne (2), Availles/Bonneuil/Cenon/Vouneuil (1)

CHAMPIONNAT U13

Modification Feuille de match

Match n° 54913650 : St Benoît/Ligugé (3) – Poitiers Stade (4) du 08/11/25 en U13 Brassage poule D

Courriel des clubs de St Benoît et du Stade Poitevin informant de l'inversion du score sur la FMI qui était de 12 à 1 pour le club St Benoît.

La commission entérine le résultat de 1 à 12 pour le Stade Poitevin et modifie la feuille de match.

Match n° 54913696 : Buxerolles (3) – Poitiers ASAC (3) du 15/11/25 en U13 Brassage poule C

Courriel des clubs de Buxerolles et Poitiers ASAC confirmant que le score final est de 5 à 3 et non de 5 à 5 comme indiqué sur la feuille de match.

La commission entérine le résultat de 5 à 3 pour Buxerolles et modifie la feuille de match.

FORFAIT

Match n°54913566 : Neuville (3) – Poitiers Gibauderie (1) du 08/11/25 en Brassage poule A

2^{ème} forfait de l'équipe de Poitiers Gibauderie (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Poitiers Gibauderie

CHALLENGE U12 LFNA

Test en 2025-2026 : Introduction d'une compétition U12, orientée vers les clubs pouvant composer une équipe U12 de bon niveau.

Compétition sans montées, ni descentes

Challenge U12 LFNA :

- Les dates sont fixées par la Ligue en début de saison (pas de journées de championnat District sur ces dates) **07/02, 04/04 et le 18/04 - Vacances scolaires**
- Inscription libre des clubs à la Ligue avec obligations :
 - Avoir 2 équipes engagées en U13 (dont celle engagée en U12)
 - Nombre de licenciés U12=14
 - Diplôme éducateur (DF REF ou Jeunes)
- Mise en place de formule en fonction du nombre d'engagés sur 3 journées

PLATEAUX U11/PHASE 2

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

Les feuilles de match et de résultats à compléter sont sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

RAPPEL : Ne pas oublier d'inscrire le nom de l'équipe à l'endroit prévu sur la feuille de match.

Trop de feuilles sont encore transmises sans le nom de l'équipe participant au plateau.

Pour les clubs invités :

- De respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers.
- De préparer au préalable la liste des joueurs participants licenciés.
- En cas de défection de prévenir le responsable du plateau et d'envoyer un mail au District.
- De donner sa feuille de licences au club organisateur.

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la Commission se verra dans l'obligation de sanctionner :

- Envoi tardif des documents 15€
- Licence manquante 9€ par licence
- Totalité des licences manquantes 20€

La licence dûment validée (par la Ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son Président.

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

FORFAITS

Journée Diversifiée du 08/11/25

Plateau à Lencloître : forfait de Châtelleraut Portugais (1) et (2)

Amende de 26 € (2 x 13€)

Suite au forfait de Châtelleraut Portugais le plateau de l'U.C.S Envigne ne s'est pas déroulé.

Plateau à Biard : forfait de Biard (1)

Amende de 13€

L'équipe de Biard ayant déclaré forfait, la journée diversifiée s'est organisée sur le terrain de Vouneuil sous Biard.

La Commission demande au club de **Montmorillon** de confirmer la tenue du plateau en renvoyant les feuilles de licences des équipes ayant participé.

Feuilles de plateaux manquantes

U11-Plateaux du 15/11/2025

Poule A : à Ozon

La Commission demande au club **d'Ozon** le document suivant avant le **25/11/25**:

- La feuille de résultats du plateau

Poule B : à Benassay

La Commission demande au club du **Stade Poitevin** le document suivant avant le **25/11/25**:

- La feuille de licences des joueurs présent au plateau

Poule C : à Senillé St Sauveur

La Commission demande au club de **GJ CSP** les documents suivants avant le **25/11/25**:

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule E : à Migné Auxances

La Commission demande au club de **Migné Auxances** les documents suivants avant le **25/11/25**:

- La feuille de résultats du plateau

Poule G : à l'ASAC

La Commission demande au club de **Smarves Iteuil** le document suivant avant le **25/11/25**:

- La feuille de licences des joueurs présent au plateau

Poule H : à Châtelleraut Verger (Portugais Châtelleraut)

La Commission demande au club **de Portugais Châtelleraut** les documents suivants avant le **25/11/25**:

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule I : à St Georges Les Baillargeaux

La Commission demande au club **de Chasseneuil St Georges** le document suivant avant le **25/11/25**:

- La feuille de résultats du plateau

Poule I : à Neuville

La Commission demande au club **de l'ASAC** les documents suivants avant le **25/11/25**:

- La feuille de licences des joueurs présents au plateau
- La feuille des résultats du plateau

Poule J : à Valdivienne

Forfait de l'équipe de Buxerolles 3. Amende de 13€

PLATEAUX U7/U9 / PHASE 1

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

La Commission demande d'utiliser les documents officiels transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende

Rappel : Les feuilles de Bilan sont souvent incomplètes. Le nombre de licenciés de chaque club n'est pas toujours notifié.

Plateau U7/U9 du 08/11/2025

Secteur 5 : plateau à Biard

La Commission demande au club **de Biard** le document suivant à recevoir pour le **25/11/25**

- La feuille bilan U8/U9

Secteur 5 : plateau à Poitiers CEP

La Commission demande au club **de Migné Auxances** les documents suivants à recevoir pour le **25/11/25**

- Les feuilles de licences de tous les participants U6/U7 et U8/U9 au plateau

Secteur 6 : plateau à Buxerolles

La Commission demande au **GJ Montasèvres** les documents suivants à recevoir pour le **25/11/25**

- Les feuilles de licences de tous les participants U6/U7 et U8/U9 au plateau

Secteur 7 : plateau à Civray

La Commission demande au club **de Mignaloux Beauvoir** les documents suivants à recevoir pour le **25/11/25**

Les feuilles de licences U8/U9 des participants au plateau

Secteur 7 : plateau à Vivonne

Plateau annulé en raison d'un arrêté municipal

Secteur 8 : plateau à Usson

La Commission demande au club **d'Usson** les documents suivants à recevoir pour le **25/11/25**

- Les feuilles de licences de tous les participants de chaque club
- Les feuilles bilan U6/U7 et U8/U9

TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Amende de 15€

U11-Plateaux du 11/10/2025 (2^{ème} RAPPEL)

Poule C : au Stade du Verger Châtellerault (Portugais Châtellerault)

La Commission demande au club de **Portugais Châtellerault** les documents suivants avant le **25/11/25** :

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau
- Les feuilles de résultats

RAPPEL :

La FMI est obligatoire.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende.

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU**